

**SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA RÉFORME DU DROIT DES SOCIÉTÉS
OHADA 2014**

HOTEL LA RESIDENCE

NDJAMENA DU 06 AU 08 MAI 2014

THEME :

« TOUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU RÉGIME DE LA SOCIÉTÉ ANONYME, DE LA SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE ET SUR LA SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE. »

Ouverture des travaux

Me Bechir Madet, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux du Tchad.

Allocutions

Présentation du Contexte de la Réforme.

Allocution du Président de la commission Nationale OHADA du Tchad

Allocution du Professeur Jean Gatsi, Agrégé

Des Facultés de Droit, Avocat, Professeur titulaire des Universités, Chef de Département de Droit des Affaires à l'Université de Douala au Cameroun.

Allocution du Professeur Barnabé Georges GBAGO, Agrégé des

Facultés de Droit, Doyen de la faculté de Droit de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin.

LES INNOVATIONS PROPRES A LA SOCIETE ANONYME

Constitution
Gouvernance
Fonctionnement

LES INNOVATIONS PROPRES A LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Constitution
Gouvernance
Fonctionnement

LE RÉGIME DE LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES

Constitution
Formalités de constitution
Capital Social
Fonctionnement
Organes Sociaux
Gouvernance

LA SOCIÉTÉ A CAPITAL VARIABLE

LA MISE EN HARMONIE DES STATUTS

Lecture des résolutions

Mot de clôture